



MAIRIE de COLLEVILLE
41, rue de l'Église
76400 COLLEVILLE
02.35.28.08.94
mairie@colleville.net

**FERMETURE DE CLASSE
NOUVEL APPEL**

BILAN : Le comité Social d'Administration Spécial et Départemental de la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Seine-Maritime), lors du rendez-vous en date du 30 avril 2026 à Rouen avec la municipalité, confirme le maintien du retrait d'un emploi élémentaire à l'école primaire de Colleville et de ce fait la fermeture d'une classe, toutefois avec un nouveau contrôle d'ajustement des effectifs fin juin 2026 puis à la rentrée de septembre.

La raison du maintien de cette décision, selon leur information, est que le taux d'encadrement resterait favorable aux apprentissages avec 24 élèves par classe après la mesure de fermeture.

- La 4^e classe existante à Colleville, permettant d'avoir un taux actuel de 19,2 élèves par classe favorisé par la présence d'enfants dont le domicile des parents est hors Colleville, serait défavorable aux établissements scolaires des communes proches de notre village.
- Le nombre d'élèves dont l'adresse des parents est attestée dans notre commune serait en baisse et permettrait tout juste de remplir trois classes tout en ayant un taux d'apprentissage restant favorable d'après les services de l'Éducation nationale (24 élèves par classe).

EN CONCLUSION :

⇒ Si le nombre d'enfants inscrits pour la rentrée prochaine baisse, reste stable ou augmente par l'arrivée d'enfants domiciliés hors Colleville, la fermeture de classe sera officialisée !!!

⇒ Si le nombre de petits Collevillais(e)s augmente (3 ou 4 enfants dont les parents sont domiciliés à Colleville), la décision du DSDEN peut évoluer vers un maintien de l'emploi élémentaire.

AU REGARD DE CES ELEMENTS,

La municipalité lance un appel aux familles dont les enfants sont scolarisés hors de notre commune.

Madame, Monsieur, vous résidez dans le village et nous sommes persuadés que vous souhaitez tous le maintien des services publics (écoles/restaurants scolaires/garderie/bibliothèque...).

De ce fait, nous vous invitons à nous rejoindre afin de participer au maintien de notre cadre de vie rural.

L'inscription de vos enfants à la rentrée prochaine est primordiale !!!

Vous remerciant par avance et comptant sur votre compréhension

Monsieur le Maire

